

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi 13 février 2001 à 20h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Lynn Legault-Niemi, Micheline Lévesque et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Benoit Aumais, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard et André Morin, directeur de la Gestion du territoire.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2001-02-18 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver l'ordre du jour en y ajoutant les articles suivants:

- Lot 7-2, promenade St-Louis – mandat aux avocats;
- Installation base de télécommunication – Bell mobilité;
- Avis de motion règlement # 245-25;
- Adoption du 1^{er} projet du règlement # 245-25.

ADOPTÉE

2001-02-19 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 JANVIER 2001 ET DE L'AJOURNEMENT DU 22 JANVIER 2001

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 janvier 2001 et de l'ajournement du 22 janvier 2001, tels que présenté.

ADOPTÉE

2001-02-20 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2001

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de janvier 2001, au montant de 203,257.27 \$.

ADOPTÉE

2001-02-21 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE JANVIER 2001

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de janvier 2001, au montant de 197,737.14 \$.

ADOPTÉE

2001-02-22 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES SPÉCIAUX À PAYER DE JANVIER 2001

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de janvier 2001, au montant de 1,253.20 \$.

ADOPTÉE

2001-02-23 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 395, AUTORISANT LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

Monsieur le conseiller, Benoit Aumais, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement autorisant la construction d'un garage municipal et décrétant un emprunt de 1,130,000 \$. De plus, il demande la dispense de lecture de ce règlement.

2001-02-24 MANDAT ARCHITECTE – GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère, Micheline Lévesque, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'engager M. Pierre Daoust, architecte, pour la réalisation des plans et devis pour la construction du garage municipal, ainsi que la surveillance des travaux et ce, pour un montant n'excédant pas 21,854.75 \$ taxes incluses, le tout tel que décrit dans son offre de service datée du 11 novembre 2000.

ADOPTÉE

2001-02-25 MANDAT INGÉNIEURS – GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'engager la firme Les consultants LBCD Inc. pour la réalisation des plans et devis de mécanique, électricité, structure et civil du garage municipal, pour un montant n'excédant pas 24,940 \$ plus taxes, tel que décrit à l'offre de service en date du 12 février 2001.

ADOPTÉE

2001-02-26 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 398, AUTORISANT LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL

Le conseiller, Jacques Sirois, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement autorisant les travaux de réaménagement du parc industriel et décrétant un emprunt de 370,000 \$. De plus, il demande la dispense de lecture de ce règlement.

2001-02-27 MANDAT INGÉNIEURS – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL

Cet article est remis à une future assemblée.

2001-02-28 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 396, AUTORISANT UN EMPRUNT DE 80,000 \$ POUR L'IMPLANTATION D'UN FEU DE CIRCULATION À L'INTERSECTION DE ANTOINE-HÉNAULT ET DON-QUICHOTTE

Madame la conseillère, Gisèle Péladeau, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement autorisant un emprunt de 80,000 \$, pour l'implantation d'un feu de circulation à l'intersection de la rue Antoine-Hénault et du boulevard Don-Quichotte. De plus, elle demande la dispense de lecture de ce règlement.

2001-02-29 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 245-23 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 245 ET AMENDEMENTS

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage # 245, afin de réglementer les résidences bi-génération;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 13 février 2001 à 19h30 au Carrefour Notre-Dame;

Attendu qu'un premier projet de règlement a été adopté en date du 9 janvier 2001;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du Conseil en date du 12 décembre 2000;

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'adopter le second projet de règlement # 245-23, modifiant le règlement de zonage # 245 et amendements.

ADOPTÉE

2001-02-30 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 245-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 245, AGRANDISSEMENT ZONE P02-226

Monsieur le conseiller, Benoit Aumais, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 245. Ce projet de règlement permettra l'agrandissement de la zone P02-226. De plus, il demande la dispense de lecture de ce règlement.

2001-02-31 ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 245-24, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 245

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage # 245, afin d'agrandir la zone P02-226 au détriment de la zone A02-201;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 mars 2001 à 19h30 au Carrefour Notre-Dame, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2001-01-31 ... SUITE

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 245-24, modifiant le règlement de zonage # 245.

ADOPTÉE

2001-02-32 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 397 ACHAT D'UNE CHARGEUSE-PELLETEUSE ET UN EMPRUNT DE 134,000 \$

Madame la conseillère, Gisèle Péladeau, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement décrétant l'acquisition d'une chargeuse-pelleteuse et autorisant un emprunt de 134,000 \$ pour en acquitter les coûts. De plus, elle demande la dispense de lecture de ce règlement.

2001-02-33 OUVERTURE DES SOUMISSIONS – CHARGEUSE-PELLETEUSE

Après avoir pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'une chargeuse-pelleteuse.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Équipement Lacroix Inc., l'achat d'une chargeuse-pelleteuse au montant de 113,694 \$ plus taxes, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt # 397.

ADOPTÉE

2001-02-34 MANDAT – CONSULTANT EN MESURES D'URGENCE

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'engager la firme Intex Inc. à titre de consultant en mesures d'urgence pour la mise à jour du plan de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, pour un montant n'excédant pas 4,500 \$, taxe incluses et tel que prévu aux prévisions budgétaires 2001.

ADOPTÉE

2001-02-35 NOMINATION – CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport rédigé par M. André Morin, directeur de la Gestion du territoire en regard à la nomination d'un contremaître des travaux publics;

Attendu la nécessité d'un tel poste;

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de nommer M. Claude D'Anjou, contremaître des travaux publics et ce, à compter du 14 février 2001.

ADOPTÉE

2001-02-36 ENGAGEMENT – REMPLACEMENT GARDERIE ARTISTIQUE

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu d'engager Mme Patricia Côté, à titre d'éducatrice en remplacement de Mme Martine St-Pierre, pour une période n'excédant pas 10 semaines à compter du 22 janvier 2001, selon les conditions de la Convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

2001-02-37 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – ACHAT D'UNE FOURGONNETTE ¾ DE TONNE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'inviter les compagnies suivantes à soumissionner pour la fourniture d'une fourgonnette ¾ de tonne, à savoir:

Fairview Lincoln Ford Inc.
St-Germain Chevrolet Oldsmobile Ltée
Chrysler 2-20 Plymouth Chrysler

L'ouverture des soumissions aura lieu le 5 mars 2001 à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

2001-02-38 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – ACHAT D'UN CAMION DE TYPE S-10

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'inviter les compagnies suivantes à soumissionner pour la fourniture d'un camion de type S-10, pour le département des travaux publics, à savoir:

Fairview Lincoln Ford Inc.
St-Germain Chevrolet Oldsmobile Ltée
Chrysler 2-20 Plymouth Chrysler

L'ouverture des soumissions aura lieu le 5 mars 2001 à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

2001-02-39 RUE PONCELET – SIGNATURE D'ENTENTE

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir entre la compagnie 2760-2903 Québec Inc. et la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour la réalisation des travaux de construction sur une partie de la rue Poncelet.

ADOPTÉE

2001-02-40 RUE PONCELET – MANDAT INGÉNIEURS

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'engager le Groupe conseil Génivar Inc. pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance du projet de construction d'une partie de la rue Poncelet, pour un montant de 17,253.75 \$ taxes incluses. Ces honoraires seront payés selon l'entente à intervenir entre la compagnie 2760-2903 Québec Inc. et la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2001-02-41 CONGRÈS 2001 – CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'autoriser M. Éric Gélinas, inspecteur des bâtiments à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et de l'environnement du Québec, qui aura lieu les 29, 30 et 31 mars prochain à Québec et autorise les dépenses afférentes audit congrès tel que prévu aux prévisions budgétaires 2001.

ADOPTÉE

2001-02-42 APPEL D'OFFRES – VENTE D'ACTIFS

Il est proposé par la conseillère, Micheline Lévesque, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer un appel d'offres pour la vente d'équipements du département de la Gestion du territoire, à savoir:

Tracteur industriel de marque Massey Ferguson, modèle MF 50, 1986, 4 roues motrices.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 28 février 2001 à 10h00 pour y être ouvertes publiquement au même moment.

ADOPTÉE

2001-02-43 SIÈGE VACANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) RÉGION ADMINISTRATIVE 16 – MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT le siège vacant au Conseil d'administration de la FQM, région administrative 16 – Montérégie;

CONSIDÉRANT que M. Bernard Renaud, maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, est intéressé à représenter la Montérégie au sein du Conseil d'administration de la FQM;

CONSIDÉRANT que M. Bernard Renaud est actif au sein de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, alors qu'il occupe entre autre un siège au sein du Comité administratif;

RÉSOLUTION NUMÉRO 2001-02-43

CONSIDÉRANT que M. Bernard Renaud est disponible pour remplir ces obligations au sein de la FQM;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot identifie M. Bernard Renaud, maire de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil dans la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, pour représenter la Montérégie au sein du Conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE

2001-02-44 ACHAT – MOBILIER DE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'autoriser l'achat d'étagères pour la bibliothèque Marie-Uguay, au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Biblio Design Ltée, pour un montant de 5,979 \$ plus les taxes applicables.

De plus, le Conseil autorise le transfert budgétaire du surplus libre, au fonds général d'un montant équivalent à la dépense.

ADOPTÉE

2001-02-45 LOT 7-2, PROMENADE ST-LOUIS, MANDAT AUX AVOCATS

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu de mandater la firme Prévost Auclair Fortin D'Aoust, à représenter la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot devant les tribunaux, en regard à une requête en mandamus et en nullité déposée en cour Supérieure, district de Beauharnois, pour l'immeuble désigné comme étant le lot 7-2, Promenade Saint-Louis.

ADOPTÉE

2001-02-46 INSTALLATION BASE DE TÉLÉCOMMUNICATION – BELL MOBILITÉ

Attendu la présence de pylônes situés à l'entrée du boulevard Don-Quichotte à l'intérieur de l'emprise de l'autoroute 20 sur le territoire de la Ville de L'Île-Perrot;

Attendu que Bell Mobilité a effectué des travaux de construction en implantant une base de télécommunication sous le pylône d'Hydro-Québec;

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est soucieuse de son environnement et des conséquences de la pollution visuelle;

Attendu que ces installations représentent une source de pollution visuelle et qu'elles affectent encore plus l'entrée principale de la Ville de L'Île-Perrot et de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2001-02-46

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'informer Bell Mobilité, Hydro-Québec et le ministère des Transports du Québec que la construction de la base de télécommunication située à l'entrée du boulevard Don-Quichotte, affecte grandement l'impact visuel à l'entrée desdites municipalités et que ladite construction soit relocalisée.

Que ladite résolution soit transmise à toutes les municipalités de l'Île-Perrot et au député provincial du comté de Vaudreuil.

ADOPTÉE

2001-02-47

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 245-25, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 245

Monsieur le conseiller, Daniel Lauzon, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement amendant l'article 6.6.1.3 du règlement de zonage numéro 245, de façon à ce qu'il y soit précisé que les cartes du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec portant les numéros 31H5-100-0201, 31H5-100-0202, 31H5-100-0301, 31H5-100-0302 sont jointes audit règlement comme cédule H, et amendant ledit règlement de façon à ajouter la cédule H reproduisant lesdites cartes jointes au présent règlement. De plus, il demande la dispense de lecture de ce règlement.

2001-02-48

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 245-25, AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 245

Attendu que le Conseil considère qu'il est dans l'intérêt public que soit amendé le règlement de zonage de façon à ce qu'il y soit incorporé les cartes du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec identifiant les zones de crues centenaires et les zones inondées.

En conséquence, il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 245-25, ayant pour objet d'amender le règlement numéro 245.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES ET CORRESPONDANCE

Dépôt des rapports du département de la Gestion du territoire – janvier 2001.

Dépôt du rapport informatif des services communautaires – janvier 2001.

Dépôt du rapport de la bibliothèque Marie-Uguay – janvier 2001.

Dépôt du rapport des activités mensuelles du Service de Police – janvier 2001.

2001-02-49 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de lever l'assemblée à 8h55.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Michel Tartre
Maire

/vc
